

*Compte rendu synthétique
Conseils de Quartier
Mardi 5 octobre 2021 à 20 h 00*

Quartier : Fleurs des Champs

Elus référents : M. ISSARD – Mme OLIVIER

Technicienne : Mme CINTI

Monsieur le Maire débute le conseil de quartier Fleurs des Champs à 20 h 10.

Introduction

Dans un premier temps, Monsieur le Maire présente la Charte de l' élu référent de quartier, validée par le Conseil Municipal. Les conseils de quartier sont pilotés par trois élus : deux élus issus du groupe majoritaire au Conseil Municipal et un élu issu du groupe minoritaire. Monsieur le Maire précise que cette charte représente un engagement de la part de chaque élu.

Dans un second temps, Monsieur le Maire présente l'objectif de ces conseils qui ont pour vocation à traiter des problèmes et/ou à mettre en œuvre des projets collectifs. Monsieur le Maire ajoute que les mineurs de moins de 16 ans sont autorisés à participer aux conseils de quartier accompagnés du représentant légal.

Monsieur MAZERE, Maire Adjoint à l'environnement, participation des habitants et vie associative, souligne le caractère autonome des conseils de quartier. En effet, il est proposé d'élire un bureau parmi les administrés pour désigner un(e) référent(e) habitant(e) et un(e) secrétaire de séance afin de réaliser des comptes rendus de réunions. De plus, l'espace social Victor-Hugo sera mis à disposition des administrés qui souhaitent avoir un lieu pour se réunir avant ou après les Conseils de quartier (réservation auprès des agents de l'espace social). Monsieur le Maire précise qu'il est essentiel de tenir informé les habitants de chaque quartier sur les débats et projets qui seront menés lors des réunions. Cette communication sera réalisée au travers du bulletin municipal, du site internet de la commune, mais aussi entre les habitants.

Monsieur le Maire fait un point sur le budget participatif. L'objectif étant de pouvoir proposer un projet par quartier qui sera financé par la collectivité. Le montant de ce budget n'est pas encore déterminé. Il devrait être budgétisé pour l'année 2022.

Projet de la Place Blanche des Ecasseaux

Monsieur MAZERE souligne que le quartier Fleurs des Champs des Ecasseaux a une importance pour la municipalité puisque la photo de la campagne municipale a été réalisée sur la Place Blanche. Le projet d'aménagement de cette place est en cours. Monsieur MAZERE précise que pour le moment rien n'est figé. Des propositions peuvent être entendues mais il faut prendre en compte les contraintes techniques de ce site notamment pour la végétalisation par des arbres fruitiers (proposition faite par les administrés). L'objectif est de créer un lieu convivial pour se réunir en famille. Les aires de jeux existantes devraient rester sur la place et la création de nouvelles structures pour le sport attirerait les jeunes.

Les habitants craignent que les jeunes se réunissent sur cette place et dégradent les futurs aménagements. En effet, les administrés soulignent les incivilités dans le quartier. Ils proposent d'impliquer les jeunes dans la mise en œuvre de ce projet. Ils précisent qu'il est essentiel de créer un endroit afin que les jeunes puissent se retrouver entre eux. Les habitants proposent de faire du « porte à porte » afin d'investir les jeunes et leurs demander ce qu'ils aimeraient voir sur cette place.

Monsieur le Maire propose également de contacter les jeunes via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram)

L'incivilité dans le quartier Fleurs des Champs

Monsieur le Maire revient sur le problème de la délinquance dans le quartier. La commune est confrontée à des rassemblements de jeunes spaniaciens et de jeunes des communes alentours.

Les administrés ajoutent qu'il y a souvent des courses de vitesse.

Monsieur le Maire répond que la vitesse est un problème sur l'ensemble de la commune et précise que pour des raisons de sécurité, la Police Municipale ne prend pas en chasse les auteurs de rodéos à deux-roues.

La vitesse

Le Policier Municipal apporte quelques précisions sur le sujet de la vitesse. Des contrôles en bas du quartier des Ecasseaux sont effectués et on constate beaucoup d'excès de vitesse. Des contrôles effectués par les motards de la Police Nationale devraient se mettre en place en collaboration avec la police municipale.

De plus, il y a eu des aménagements pour les poussettes Boulevard Marguerite de Valois. Cependant, les vélos roulent extrêmement vite, ce qui est dangereux pour les familles.

Les habitants proposent de faire des ajustements afin de réduire la vitesse : plus de pistes cyclables, mettre en place des radars fixes, réduire les voies, diminuer la vitesse sur la commune à 30 kilomètres heure, installer des radars pédagogiques.

Monsieur le Maire évoque l'opération « Libérons nos trottoirs » : la population joue le jeu et se gare sur la route plutôt que sur les trottoirs. On constate déjà un rétrécissement des voies sur certains secteurs et donc un ralentissement de la vitesse.

L'éclairage public

Les habitants se plaignent de problèmes d'éclairages aux Ecasseaux. Il manque de lumières dans certains secteurs ce qui entraîne de la dangerosité et la crainte de vols. Monsieur le Maire répond qu'il y a eu des soucis avec une entreprise sur des travaux.

Propreté – voirie

Malgré le passage régulier de l'agent en charge de la propreté urbaine, les habitants ramassent souvent des déchets dans la rue (masques, sacs plastiques...). Il est proposé de faire installer des poubelles sur des secteurs bien définis.

Le carrefour rue Jean Bouillaud est dangereux. Il n'existe aucun passage piéton à cet endroit.

Le rond-point à l'angle du Boulevard des Ecasseaux, qui remplace les feux tricolores, n'est pas satisfaisant. Ce carrefour est dangereux. Il est proposé d'installer un stop. Il est également proposé d'installer des priorités et des stops avenue de Montbron, ainsi que des interdictions de stationner sur les « bornes fixes » pour l'accès aux secours.

(cf ci-joint plan détaillé fourni par un habitant présent lors de la réunion)

Autres points abordés

Les habitants proposent d'installer une cartographie des défibrillateurs sur le quartier des Ecasseaux.

Une demande est faite afin de réaliser une enquête épidémiologiste sur le secteur. Monsieur le Maire répond que cela est du ressort de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Il est également demandé à ce que soit fait un relevé de la qualité de l'air aux Ecasseaux. En effet, l'usine de goudron à proximité génère de mauvaises odeurs. Monsieur le Maire propose de faire une demande à l'agglomération

Les abris de bus, en verre, sont souvent cassés. Les habitants demandent à ce que les vitres soient remplacées par du plexiglas. Monsieur le Maire répond qu'il s'agit de la compétence de la STGA.

Point vigilance citoyenne

Un projet sur la vigilance citoyenne est en cours sur la commune.

Permanence de la PM aux Ecasseaux

Depuis le 1^{er} septembre 2021 la Police Municipale tient une permanence sur le site des Ecasseaux tous les mardis après-midis. Il y a un retour positif des habitants du quartier qui n'hésitent pas à se déplacer et échanger avec l'agent municipal.

Monsieur le Maire et Monsieur MAZERE clôturent la réunion à 22h et remercie l'ensemble des habitants présents à cette première réunion. Un prochain conseil de quartier devrait se tenir avant les fêtes de fin d'année.